



SOMME TOUTE DRÔME

Note conjoncturelle sur l'emploi des personnes handicapées

Bilan au 31 décembre 2012

Données disponibles au premier trimestre 2013

Les éléments à retenir :

Page 2 : L'emploi

- Taux d'emploi direct de TH en ETP pour 2010 (secteur privé) : 3,5% (-0,1 en un an)
- Taux d'emploi direct de TH au 1er janvier 2010 (secteur public) : 4,8%
- 29 847 offres d'emploi enregistrées sur l'année 2012 par Pôle emploi (baisse de -7,6% en un an comme en région)

Page 6 : Le chômage

- Taux de chômage au 4ème trimestre 2012 : 11,4 % (+1,1 point en un an ; +0,8 point en région)
- 41 415 demandeurs d'emploi (cat. A, B et C) au 31 décembre 2012 (+10,6% en un an ; +10,0% en région)
- 1 075 personnes accompagnées par Cap emploi en 2012

Page 8 : Le maintien

- Nombre de maintiens réalisés en 2012 : 422

Le contexte départemental

L'essentiel de l'activité économique de la Drôme se situe le long de la vallée du Rhône. Cette zone, desservie par les grands axes de communication (ferroviaires, routiers et autoroutiers, fluvial), concentre également la majorité de la population. Par ailleurs, presque la moitié (46%) de la surface départementale est boisée.

Les activités en lien avec le transport, sont bien représentées avec par exemple l'activité ferroviaire de Valence et du port de commerce et la logistique. La filière bois, qui périclitait, est en cours de soutien. La Drôme développe des activités d'avenir, dans le domaine de la traçabilité et de ses applications, avec également l'impression numérique, les fluides supercritiques et la gazéification de la biomasse (d'après le Conseil général). Le secteur industriel est surreprésenté au niveau de ses effectifs salariés dans le département par rapport à la moyenne régionale avec pour principaux pôles l'agroalimentaire, la production d'électricité et une offre de sous-traitance et de logistique dense. Surreprésentée également et très implantée sur le territoire, l'agriculture place la Drôme au 1er rang des départements producteurs rhônalpins. Diversifié, ce secteur d'activité est notamment moteur pour le développement de l'agriculture biologique (1er département bio français en surface cultivée).

Grâce à la spécificité de son tissu économique, notamment du grand nombre de petites et très petites entreprises, le département de la Drôme a été dans un premier temps relativement moins touché que d'autres par la crise économique, même si le secteur de la chimie a souffert. L'emploi intérim en est le reflet, avec une moindre régression dans ce département au regard de la moyenne régionale. Au bilan, depuis la crise de mars 2008, il a retrouvé un niveau supérieur de 11%, contrairement aux autres départements rhônalpins qui sont encore largement en-deçà.

Néanmoins sur l'année écoulée, le taux de chômage du département est le plus élevé de la région (11,4% contre une moyenne régionale de 9,2%). Hormis les pics normaux observés liés à l'emploi saisonnier estival, le nombre de demandeurs d'emploi inscrits en catégories A, B ou C n'a cessé d'augmenter depuis juin 2008. Avec 36 763 demandeurs d'emploi inscrits en catégories A, B et C au 31 décembre 2012, la Drôme affiche une augmentation de 10,6% en un an (10,0% en région).

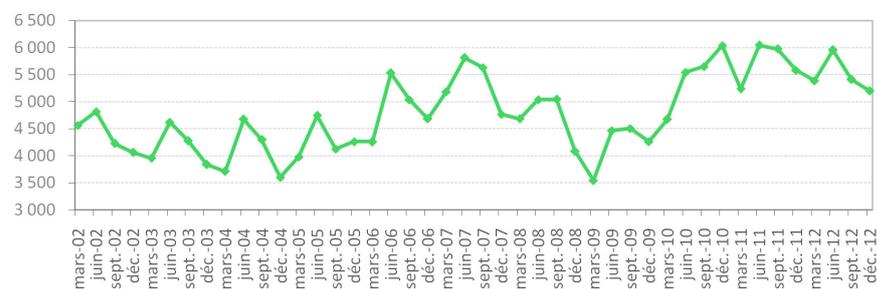
L'emploi

● L'emploi salarié privé

Le nombre de missions d'intérim en cours sur le département de la Drôme a le plus faiblement régressé dans la région Rhône-Alpes comme en Isère (-6,8% contre -11,7% au niveau régional) entre les fins de mois de décembre de 2011 et 2012.

L'intérim : Bon indicateur de la conjoncture du marché du travail, l'intérim est l'une des premières variables d'ajustement entre l'offre et la demande d'emploi en période de retournement de conjoncture économique. Suivant la situation économique c'est donc le nombre de contrats d'intérim, qui, en premier lieu, augmente ou diminue.

Graphique 1 : Évolution trimestrielle des missions d'intérim en cours dans la Drôme (base 100 : mars 2002)



Source : Pôle emploi, indicateur fin de mois correspondant à la moyenne des missions en cours sur les cinq derniers jours ouvrés du mois.

Les établissements

Les établissements privés de la Drôme sont très tournés vers l'agriculture (à 18,0% contre 10,6% en région) mais sont moins vers les services (seulement 41,9% d'entre eux pour 50,4% en Rhône-Alpes).

En 2010, les 761 établissements privés assujettis de la Drôme, donc de taille supérieure à 20 salariés et par conséquent moins représentés dans le monde agricole, se retrouvent de fait, un peu plus souvent dans l'industrie que ce n'est le cas en Rhône-Alpes (30,6% ; 28,2% en région).

Attention : il n'est pas possible pour 2010, de calculer les évolutions sur un an du nombre d'établissements assujettis et des bénéficiaires employés pour ce département. En effet, en 2009, une partie des établissements de la Drôme n'ont pu être contrôlés et n'ont donc pas été valorisés dans les chiffres transmis. En 2010, ces établissements, apparaissant de nouveau dans les données transmises, feraient de manière faussée augmenter les effectifs.

Tableau 1 : Les établissements privés par secteur d'activité dans la Drôme

	Nb Etab	%
Agriculture	7 831	18,0%
Industrie	3 527	8,1%
Construction	5 251	12,1%
Commerces et Services	26 857	61,8%
dont Commerces	8 655	19,9%
Total	43 466	100,0%

Source : INSEE-CLAP au 01/01/2011

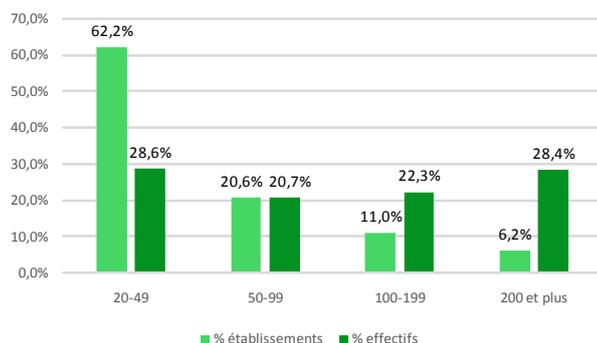
Tableau 2 : Les établissements assujettis en 2010 par secteur d'activité dans la Drôme

	Nb étab	%
Industrie	233	30,6%
Construction	80	10,5%
Tertiaire	442	58,1%

Source : DIRECCTE Rhône-Alpes, données DOETH 2010, extraction au 27/11/2012

Les établissements privés drômois concentrent plus de salariés dans les établissements de petite taille que la moyenne régionale puisque 36,1 % des salariés sont employés dans des établissements de moins de 20 salariés, contre 33,0% en région.

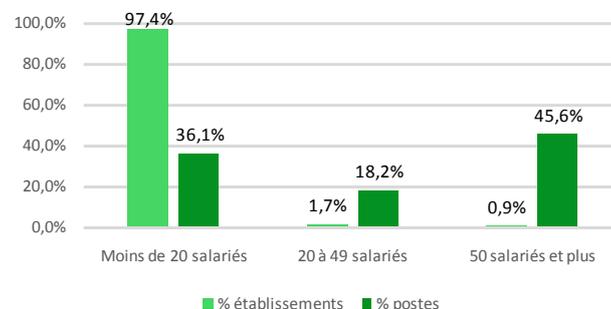
Graphique 3 : Les établissements assujettis en 2010 par taille, dans la Drôme



Source : DIRECCTE Rhône-Alpes, données DOETH 2010, extraction au 27/11/2012

Assujetti : tout établissement employant au moins 20 salariés (depuis 3 ans ou plus dans le privé) est assujetti à l'obligation d'emploi de travailleurs handicapés dans une proportion de 6% de son effectif salarié (effectif en équivalent temps plein au 31 décembre dans le privé et effectif total rémunéré au 1er janvier dans le privé)

Graphique 2 : Les établissements du secteur privé par taille dans la Drôme au 01/01/2011



Source : INSEE-CLAP au 01/01/2011

Cette masse employée dans les établissements de petite taille (entre 20 et 100 salariés) est encore plus forte parmi les établissements assujettis où 49,3% des postes sont fournis par des établissements de moins de 100 salariés, pour seulement 42,2% en Rhône-Alpes.

Les salariés

Les salariés privés de la Drôme sont au nombre de 142,3 milliers, ce qui représente 7,6% de l'effectif total rhônalpin. Ils sont davantage employés dans l'industrie (25,2%) qu'ils ne le sont dans l'ensemble de Rhône-Alpes (22,0%).

Depuis la loi du 11 février 2005, font partie des bénéficiaires de l'obligation d'emploi : les personnes administrativement reconnues travailleurs handicapés par la Commission des Droits et de l'Autonomie des Personnes Handicapées (CDAPH), les demandeurs en instance de reconnaissance, les pensionnés d'invalidité, les orphelins, veuves et mutilés de guerre, les titulaires d'une rente AT-MP, les allocataires adultes handicapés et les titulaires d'une carte d'invalidité (article L. 5212-13 du code du travail).
Dans les tableaux suivants, le terme «travailleur handicapé» renvoie aux personnes bénéficiaires de l'obligation d'emploi.

Tableau 4 : Les bénéficiaires employés selon le secteur d'activité des établissements assujettis du privé dans la Drôme en 2010

	Nombre bénéficiaires	%
Industrie	960	38,7%
Construction	165	6,7%
Tertiaire	1 332	53,8%
Total (y.c. Agr.)	2 478	100%

Source : DIRECCTE Rhône-Alpes, données DOETH 2010, extraction au 27/11/2012

Tableau 5 : Les bénéficiaires employés selon la taille des établissements assujettis du privé dans la Drôme en 2010

Taille	Nombre bénéficiaires	%
20-49	667	26,9%
50-99	533	21,5%
100-199	619	25,0%
200 et plus	659	26,6%
Total	2 478	100%

Source : DIRECCTE Rhône-Alpes, données DOETH 2010, extraction au 27/11/2012

Les taux d'emploi

Le taux d'emploi à atteindre s'établit pour la Drôme à 5,2%. Le taux d'emploi effectivement réalisé par l'emploi de travailleurs handicapés est de 3,5%, valeur départementale plutôt élevée (par rapport à la fourchette qui varie de 2,6% à 3,9%). L'écart entre le taux d'emploi à atteindre et le taux d'emploi direct est de 1,7 points contre 2,4 points pour l'ensemble de la région.

Taux d'emploi à atteindre : Rapport du nombre de bénéficiaires ayant dû être employés à l'effectif d'assujettissement. Il est, par le jeu des arrondis dans le calcul du nombre de personnes devant être employées, inférieur à 6%.

Taux d'emploi direct : valorisation des bénéficiaires employés rapporté à l'effectif d'assujettissement (en ETP).

Attention : les modalités de calcul de l'obligation d'emploi diffèrent entre la fonction publique et le secteur privé proscrivant de ce fait toute comparaison.

Tableau 3 : Les effectifs salariés privés par secteur d'activité dans la Drôme au 3ème trimestre 2012

	%	Eff. (milliers)	Evol. 1 an
Industrie	25,2%	35,8	0,3%
Construction	9,1%	13,0	0,7%
Commerce	17,1%	24,4	0,0%
Services (hors intérim et H.C.R.)	40,3%	57,3	1,3%

Source : ACOSS_URSSAF Rhône-Alpes, données CVS
Champ : emploi salarié en fin de trimestre hors agriculture, secteurs principalement non marchands et salariés des particuliers employeurs.
*HCR : Hôtels, Cafés, Restaurants

Cette orientation de l'emploi salarié de la Drôme vers l'industrie, en plus de l'agriculture se retrouve au sein des bénéficiaires de l'obligation d'emploi (38,7% dans l'industrie ; 36,3% en Rhône-Alpes). Inversement, le secteur tertiaire emploie moins de bénéficiaires en proportion qu'au niveau Rhône-Alpes (53,8% pour 57,2% en région).

En lien avec la structure par taille des établissements de la Drôme, les bénéficiaires de l'obligation d'emploi sont moins nombreux qu'en région à être employés dans des structures de 200 salariés et plus (26,6% contre 38,8%).

Parmi les bénéficiaires de l'obligation d'emploi, les femmes sont légèrement moins représentées que dans l'ensemble rhônalpin (35,8% contre 37,8% en région). Ce qui caractérise le plus ces bénéficiaires est leur forte proportion à avoir une RQTH (74,4% contre 66,0% en Rhône-Alpes). Ils ont par ailleurs une ancienneté moins établie dans l'établissement qui les emploie : pour 76,2% d'entre eux (valeur départementale la plus forte de la région), leur ancienneté est inférieure à un an.

Tableau 6 : Les caractéristiques des bénéficiaires employés dans les établissements privés assujettis de la Drôme

Nombre de bénéficiaires employés		2 478
Sexe	Hommes	64,2%
	Femmes	35,8%
Age	Moins de 25 ans	2,3%
	25 à 50 ans	58,5%
	Plus de 50 ans	39,3%
Reconnaissance retenue	RQTH	74,4%
	Rente accident du travail Autres (AAH, carte et pension invalidité, mutilé de guerre et pompier volontaire)	17,1% 8,5%
Nature du contrat	CDI	87,5%
	CDD et intérim	12,5%
Durée du temps de travail	Temps plein	76,2%
	Temps partiel	23,8%
Ancienneté dans l'établissement	Moins d'un an	13,0%
	Un an	7,5%
	Plus d'un an	79,6%
Bénéficiaires ayant une reconnaissance de lourdeur du handicap (y compris RQTH C)		1,0%

Source : DIRECCTE Rhône-Alpes, données DOETH 2010, extraction au 27/11/2012

La réponse des établissements privés à l'obligation d'emploi

Le département de la Drôme est celui où les établissements ont le moins passé d'accord pour répondre à leur obligation (8,3% contre 11,0% dans l'ensemble des établissements rhônalpins). Ceux sans accord répondent à leur obligation davantage par l'emploi direct (39,7% contre 32,5% pour la région) que par le recours à la sous-traitance ou l'accueil de stagiaires, et peu se retrouvent à n'y répondre que par le paiement d'une contribution (4,9%).

Tableau 7 : La réponse à l'obligation d'emploi des établissements privés assujettis sans accord spécifique, dans la Drôme

	%
Emploi direct de travailleurs handicapés	83,0%
Emploi de travailleurs handicapés seulement	39,7%
Emploi de travailleurs handicapés + sous-traitance et/ou accueil stagiaires	17,2%
Emploi de travailleurs handicapés + contribution	12,8%
Emploi de travailleurs handicapés + contribution + sous-traitance et/ou accueil stagiaires	13,3%
Aucun emploi direct de travailleur handicapé	17,0%
Contribution + sous-traitance et/ou accueil de stagiaires	12,2%
Contribution financière seulement (EQZ*)	4,9%
Total	100,0%

Source : DIRECCTE Rhône-Alpes, données DOETH 2010, extraction 27/11/2012

* EQZ : Etablissement à Quota Zéro

● L'emploi salarié public

Les établissements publics

Dans le public, les salariés sont plus souvent dans des établissements de petite taille qu'en moyenne dans la région, puisque 21,3% d'entre eux sont dans des établissements de moins de 20 salariés et seulement 17,4% en Rhône-Alpes.

Ce poids des salariés des établissements de moindre taille se retrouve parmi les établissements assujettis où seulement 58,5% des salariés sont dans des établissements de plus de 50 salariés contre 63,9% en région.

Tableau 8 : Les établissements publics assujettis, par taille dans la Drôme

Taille	Nombre établissements	%
20 à 49 salariés	34	41,5%
50 salariés et plus	48	58,5%
Total	82	100,0%

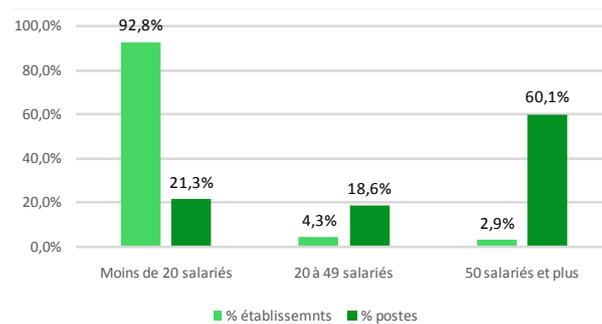
Source : FIPHFP + Enquête CRDI, données déclaration pour 2010

Tableau 9 : Les effectifs physiques selon la fonction publique au 31 décembre 2010 dans la Drôme

Type de Fonction Publique (FP)	Nombre agents	%
FP d'Etat	10 383	34,7%
FP Territoriale	11 774	39,4%
FP Hospitalière	7 751	25,9%
Total	29 908	100,0%

Source : SIASP, Insee. Traitement DGAF, département des études et des statistiques. Champ : emplois principaux, tous statuts. Hors bénéficiaires d'emploi aidés. France entière = Métropole et DOM (hors COM et étranger). FPE : y compris EPA nationaux. Les militaires ne sont pas ventilés par département. FPT : y compris EPA locaux. Y compris assistantes maternelles. FPH : y compris médecins et non-titulaires sur crédits de remplacement.

Graphique 4 : Les établissements du secteur public selon leur taille dans la Drôme au 01/01/2011



Source : INSEE-CLAP au 01/01/2011

C'est la fonction territoriale qui dénombre le plus d'employés publics de la Drôme (39,4% pour 37,1% au niveau régional) ; les bénéficiaires de l'obligation sont quant à eux, particulièrement en forte proportion dans la fonction hospitalière (54,6 % contre 35,8% en Rhône-Alpes).

Tableau 10 : Les bénéficiaires par type de fonction publique, dans la Drôme

Fonction	Nb bénéficiaires	%
FP d'Etat	67	8,0%
FP Territoriale	315	37,5%
FP Hospitalière	459	54,6%
Total	841	100,0%

Source : FIPHFP + Enquête CRDI, données déclaration pour 2010

Un peu moins de la moitié des établissements publics drômois ont recours à la sous-traitance (48,1%). Dans les deux tiers des cas ce sont des établissements de la fonction publique territoriale.

La part d'établissements n'employant aucun salarié handicapé dans la fonction publique est assez forte : elle se situe à 21,0% dans la Drôme et n'est qu'à 16,7% dans la région Rhône-Alpes.

Les taux d'emploi relatifs aux personnes handicapées sont de 4,8%, comme en région, pour l'emploi direct, et de 4,9% pour l'emploi légal qui cumule les diverses actions mises en œuvre (5,0% en Rhône-Alpes).

*Établissements identifiés : ceux recensés par le FIPHP et ceux (services déconcentrés) ayant répondu à l'enquête de l'observatoire du CRDI et/ou ayant complètement renseigné leur questionnaire.

Les bénéficiaires

Les bénéficiaires de l'obligation d'emploi dans la fonction publique drômoise sont un peu plus souvent masculins qu'en région (77,4% pour 73,0% en Rhône-Alpes) et surtout représentent peu les classes d'âge extrêmes de moins de 26 ans ou plus de 55 ans (79,0% ont entre 41 et 55 ans contre 66,4% en région).

Taux d'emploi direct : Rapport du nombre de bénéficiaires à l'effectif total rémunéré (ETR)

Taux d'emploi légal : Rapport de la somme du nombre de bénéficiaires et des équivalents bénéficiaires (ou « unités déductibles ») à l'effectif total rémunéré.

Attention : les modalités de calcul de l'obligation d'emploi diffèrent entre la fonction publique et le secteur privé proscrivant de ce fait toute comparaison.

Tableau 11 : Sexe et âge des bénéficiaires du secteur public dans la Drôme

Sexe	%	Classe d'âge	%
Hommes	77,4%	Jusqu'à 25 ans	0,0%
		26 à 40 ans	16,1%
Femmes	22,6%	41 à 55 ans	79,0%
		56 ans et plus	4,8%
	100%		100,0%

Source : FIPHP + Enquête CRDI (établissements renseignés), données déclaration pour 2010

● L'offre d'emploi

La Drôme a proposé un peu plus de 8% des offres d'emploi enregistrées dans la région en 2012. Le volume de ces offres départementales a diminué de 7,6%, comme en Rhône-Alpes.

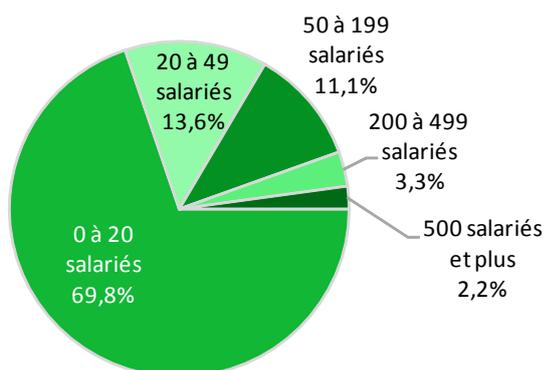
La taille des établissements ayant publié des offres est inférieure à celle de l'ensemble des rhônalpins. Ils sont par exemple, 69,8% à être de moins de 20 salariés, pour 64,6% en région.

Tableau 12 : Les offres d'emploi enregistrées par Pôle emploi dans la Drôme durant l'année 2012

	Nombre offres	%	Evol. 1 an
Emploi durable	9 614	32,2%	-8,3%
Emploi temporaire	15 057	50,4%	-7,1%
Emploi occasionnel	4 433	14,9%	-14,2%
Total	29 847	100,0%	-7,6%

Source : Pôle emploi - OEE SIAD, année 2012

Graphique 5 : Les offres d'emploi selon la taille de l'établissement dans la Drôme durant l'année 2012



Source : Pôle emploi - OEE SIAD, année 2012

Selon l'enquête Besoin en Main d'Œuvre, les emplois saisonniers sont très représentés (59,2%) dans les projets de recrutement dans la Drôme. Ces projets sont à plus de 34% issus du secteur de l'agriculture, d'où la grande représentation (55%) des établissements de moins de 5 salariés dans ces intentions de recrutement (38,5% en région).

L'enquête Besoin en Main d'Œuvre de Pôle emploi mesure les intentions de recrutements des employeurs pour l'année à venir. Pour cette enquête, 166 757 établissements ont été interrogés.

Définitions : Offres occasionnelles : contrat de moins d'un mois. Offres temporaires : contrat compris entre 1 et 6 mois. Offres durables : contrat CDI ou CDD de plus de 6 mois

Le chômage

Avis de non-publication :

Les données concernant la demande d'emploi de travailleurs handicapés (DETH) ne sont pas fiables à ce jour, donc non diffusables. Un travail d'expertise par la DARES en lien avec la Direction Générale de Pôle emploi est en cours.

Selon les résultats obtenus, il nous sera possible ou non de les diffuser ultérieurement.

● L'évolution du nombre de demandeurs d'emploi

En un an, entre les fins d'années 2011 et 2012, le nombre total de demandeurs d'emploi dans la Drôme a augmenté de 9,1%, c'est-à-dire légèrement plus qu'en Rhône-Alpes (8,3%), pour s'élever à 44 164 au 31 décembre 2012. Les catégories A,B et C, soit 9,6% de l'ensemble régional, ont cru de 10,6% (10,0% en région). Le taux de chômage s'élève à 11,4%, ce qui correspond au plus fort taux départemental de la région. Son augmentation a été de 1,1 point en un an.

Tableau 13 : Les demandeurs d'emploi selon la catégorie d'inscription dans la Drôme au 31 décembre 2012

	Effectif	%	Evol. 1 an
Catégorie A	27 851	60,3%	11,8%
Catégorie B	5 948	12,9%	12,2%
Catégorie C	7 616	16,5%	5,2%
Catégorie D	2 285	4,9%	5,0%
Catégorie E	2 464	5,3%	-8,3%
Total	46 164	100%	9,1%

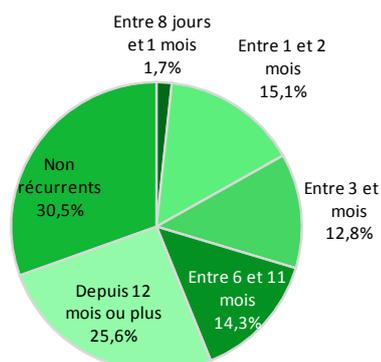
Source : Pôle Emploi, DIRECCTE Rhône-Alpes, DEFEM Persée au 31/12/2012

● Les entrées et les sorties du chômage

Les inscriptions au chômage ont diminué de 1,1% comme en Rhône-Alpes et s'élèvent à 25 653 au deuxième semestre 2012. Dans 69,5% des cas il s'agit d'une inscription récurrente.

*Selon le droit du travail, les licenciements non économiques (« autres licenciements » dans le tableau) sont dus, soit à un motif disciplinaire (faute du salarié), soit à un motif non disciplinaire ; ce dernier nous intéresse plus particulièrement puisque, outre une modification substantielle d'un élément du contrat de travail refusée par le salarié et la perte de confiance, il comprend l'inaptitude physique constatée par le Médecin du Travail. Pour plus d'informations, vous pouvez consulter le site officiel de l'administration française : www.service-public.fr.

Graphique 7 : Réurrence du chômage - Les entrées à Pôle emploi selon la date de sortie antérieure, dans la Drôme au deuxième semestre 2012



Source : Pôle Emploi, DEE Persée au 31/12/2012
Champ : catégories A, B et C de la demande d'emploi

Graphique 6 : Évolutions trimestrielles de la demande d'emploi dans la Drôme (catégories A,B et C) (base 100 juin 2000)



Source : Pôle Emploi, DIRECCTE Rhône-Alpes, DEFEM

Précaution de lecture : Les tendances observées sur ce graphique ne permettent pas de tirer des conclusions pertinentes sur les évolutions semestre par semestre. Aussi, seule l'évolution générale des courbes (tendance de long terme) est analysable.

Tableau 14 : Les flux d'entrées au chômage selon le motif d'inscription dans la Drôme au deuxième semestre 2012

	Effectif	%	Evol. 1 an
Total licenciements	2 351	9,2%	-0,5%
<i>Licenciements économiques</i>	551	2,1%	6,2%
<i>Autres licenciements</i>	1 800	7,0%	-2,4%
Rupture conventionnelle de contrat	1 295	5,0%	9,7%
Démission	828	3,2%	-9,7%
Fin de contrat	8 582	33,5%	-3,1%
Fin de mission d'intérim	1 425	5,6%	-2,3%
Première entrée	1 164	4,5%	14,1%
Reprise d'activité	1 724	6,7%	0,6%
Autres	8 284	32,3%	-1,9%
Total	25 653	100%	-1,1%

Source : Pôle Emploi, DEE Persée au 31/12/2012
Champ : catégories A, B et C de la demande d'emploi

Le nombre de demandeurs d'emploi à quitter Pôle emploi a un peu moins régressé dans la Drôme qu'en Rhône-Alpes (baisse des sorties de 3,3% contre 2,5% en région). Ils sont 19,9% à avoir retrouvé un emploi sur le deuxième semestre 2012, contre 24,8% au niveau régional.

Tableau 15 : Les flux de sorties du chômage selon le motif dans la Drôme au deuxième semestre 2012

	Effectif	%	Evol. 1 an
Reprise d'emploi	4 170	19,9%	-14,2%
Entrée en stage	1 770	8,4%	17,6%
Total arrêts de recherche	1 838	8,8%	-8,4%
<i>Arrêt maladie</i>	1 184	5,6%	-0,8%
<i>Autres arrêts</i>	652	3,1%	-5,6%
Changement d'agence	887	4,2%	7,8%
Absence au contrôle	9 888	47,1%	1,7%
Radiation	1 166	5,6%	-11,9%
Autres cas	1 281	6,1%	-13,6%
Total	21 000	100%	-3,3%

Source : Pôle Emploi, DEE Persée au 31/12/2012
Champ : catégories A, B et C de la demande d'emploi

Les volumes de personnes enregistrées à Pôle emploi au 31 décembre 2012, dans les différentes agences de Pôle emploi de la Drôme ont évolué différemment selon les agences : à Pierrelatte de 13,6% et à Nyons, qui draine en outre moins de personnes, de 7,8%.

Tableau 16 : Les demandeurs inscrits dans les agences locales de Pôle-emploi dans la Drôme au 31 décembre 2012

	Effectif	%	Evol. 1 an
Romans sur Isère	8 877	21,4%	9,6%
Valence Abel	6 787	16,4%	12,0%
Montélimar	5 943	14,3%	12,9%
Crest	5 177	12,5%	7,9%
Valence Victor Hugo	4 733	11,4%	10,8%
Pierrelatte	4 025	9,7%	13,6%
Tournon sur Rhône	3 952	9,5%	9,4%
Nyons	1 897	4,6%	7,8%
Total	41 415	100%	10,6%

Source : Pôle Emploi, DIRECCTE Rhône-Alpes, DEFM Persée au 31/12/2012
Champ : catégories A, B et C de la demande d'emploi

● Les caractéristiques des demandeurs d'emploi

Le public demandeur d'emploi drômois est plutôt féminin (à 52,0 % contre 50,8% en région). Il est à la fois moins qualifié (67,0% contre 70,6% en Rhône-Alpes) et moins diplômé (41,3% ont le Bac et plus ; 45,6% en région) que l'ensemble des demandeurs rhônalpins. La part de ceux inscrits depuis plus de 2 ans est forte : 20,4% (16,8% en Rhône-Alpes).

Précision : sont entendus par **demandeurs d'emploi non qualifiés**, les personnes ayant occupé précédemment un emploi de manœuvre, d'ouvrier spécialisé ou d'employé non qualifié. A l'inverse, les **postes dits qualifiés** correspondent à un emploi d'ouvrier ou d'employé qualifié, d'agent de maîtrise ou technicien ou de cadre.

Le public accompagné par le réseau Cap emploi s'équilibre davantage entre sexes qu'en région. Leur diplôme est davantage un CAP ou BEP qu'un Bac ou plus ou qu'aucun diplôme. Comme dans le réseau Pôle emploi départemental, leur durée d'inscription au chômage est très longue (19,1% depuis plus de 2 ans ; 13,0% en Rhône-Alpes).

Tableau 18 : Principales caractéristiques des personnes accompagnées par le réseau Cap emploi en 2012 dans la Drôme

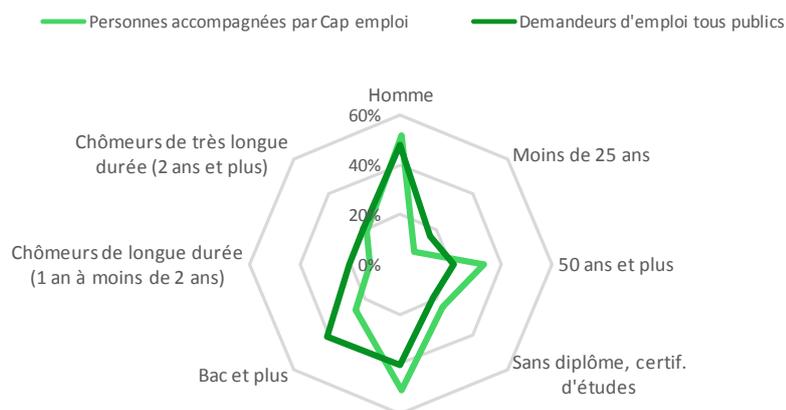
	Effectif	%	Evol. 1 an
Homme	556	51,7%	-14,6%
Femme	519	48,3%	-10,4%
Moins de 25 ans	77	7,2%	-15,4%
De 25 à 49 ans	641	59,6%	-17,2%
50 ans et plus	357	33,2%	-5,1%
Sans diplôme, certif. d'études	259	24,1%	42,3%
CAP, BEP	541	50,3%	25,5%
Bac et plus	275	25,6%	33,5%
En emploi	7	0,7%	-58,8%
Inscrite à Pôle emploi depuis:			
moins de 6 mois	490	56,6%	-2,8%
6 mois à moins de 12 mois	105	12,1%	-7,9%
1 an à moins de 2 ans	106	12,2%	1,0%
2 ans et plus	165	19,1%	-18,7%
Total	1 075	100%	-12,6%

Source : Cap emploi de Savoie, Bilans d'activité 2012.

Tableau 17 : Principales caractéristiques des demandeurs d'emploi dans la Drôme au 31 décembre 2012

	Effectif	%	Evol.1 an
Homme	19 653	48,0%	12,5%
Femme	21 762	52,0%	8,9%
Moins de 25 ans	7 520	16,3%	23,4%
De 25 à 49 ans	28 865	62,5%	21,3%
50 ans et plus	9 782	21,2%	29,5%
Non qualifié	13 672	33,0%	9,4%
Qualifié	27 721	67,0%	11,5%
Sans diplôme, certif. d'études	7 611	18,4%	9,2%
CAP, BEP	16 679	40,3%	10,7%
Bac et plus	17 122	41,3%	11,3%
Moins de 6 mois de chômage	16 850	40,7%	5,6%
6 mois à moins de 12 mois	7 525	18,2%	11,2%
1 an à moins de 2 ans	8 581	20,7%	11,7%
2 ans et plus	8 459	20,4%	20,2%
Total	41 415	100%	10,6%

Source : Pôle Emploi, DIRECCTE Rhône-Alpes, DEFM Persée au 31/12/2012
Champ : catégories A, B et C de la demande d'emploi.

Graphique 8 : Comparaison des caractéristiques entre le public accompagné par Cap emploi et les demandeurs d'emploi tous publics dans la Drôme

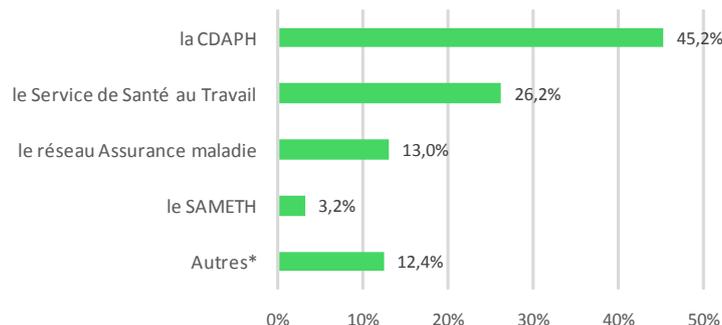
Sources : Rapport d'activité du Cap emploi de Drôme, Bilan d'activité 2012.
Pôle Emploi, DIRECCTE Rhône-Alpes, DEFM au 31/12/2012.
Champ : catégories A, B et C de la demande d'emploi.

Le dispositif de maintien dans l'emploi

• Les signalements enregistrés en 2012 par la coordination départementale

En 2012 la coordination départementale de la Drôme a enregistré 1130 signalements soit 13,1% des signalements de Rhône-Alpes. La répartition de ceux pris en charge ou sans suite est similaire à celle régionale (signalements ne relevant pas du dispositif : fonction publique, procédure de licenciement engagée, état médical non stabilisé...).

Graphique 10 : Les origines des signalements dans la Drôme



Source: Comité de Pilotage Régional du maintien dans l'emploi - Activité du dispositif de maintien dans l'emploi - année 2012.

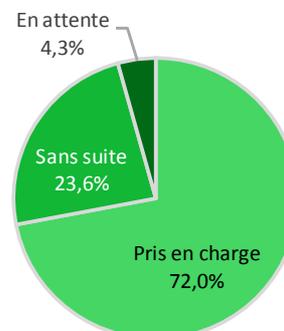
*MSA, Réseau Patronal, Cap emploi, Syndicats des salariés, Inspecteurs du travail, autres médecins, CHSCT, employeurs, salariés concernés, services sociaux hors CARSAT, association de personnes handicapées, indépendants et libéraux.

• Les cas traités et clos en 2012

839 cas ont été traités et clos dans la Drôme en 2012, ce qui représente une très forte augmentation par rapport à 2011 (38,0%). La moitié (50,3%) ont été des réalisations de maintiens.

Parmi les 185 licenciements pour inaptitude prononcés, dans 92% du fait de l'absence de poste disponible, 77% ont été relayés pour un reclassement externe.

Graphique 9 : Les suites données aux signalements enregistrés par la coordination départementale de la Drôme



Source: Comité de Pilotage Régional du maintien dans l'emploi - Activité du dispositif de maintien dans l'emploi - année 2012.

La CDAPH de la Drôme est active dans ces signalements puisque 45,2% proviennent d'elle (36,8% en moyenne pour l'ensemble des CDAPH régionale). Le SAMETH est à l'origine de 3,2% des cas signalés (10,6% en Rhône-Alpes).

Tableau 19 : Les cas traités et clos, dans la Drôme

	Nombre	%	Evol. 1 an
Nombre de cas traités et clos	839	100%	38,0%
dont maintiens réalisés	422	50,3%	26,7%
dont licenciements pour inaptitude	185	22,1%	44,5%
dont autres motifs de rupture de contrats *	34	4,1%	47,8%
dont autres motifs **	198	23,6%	59,7%

Source: Comité de Pilotage Régional du maintien dans l'emploi - Activité du dispositif de maintien dans l'emploi - année 2012.

* Licenciements pour motif économique, rupture conventionnelle, faute, ...

** retour en soins, entrée en formation longue ou abandon par le salarié du processus de maintien.

• Les caractéristiques des salariés et des employeurs parmi les dossiers ouverts en 2012

Nombre de dossiers ouverts : 898	
Les personnes	Les employeurs
58% de femmes	39% d'employeurs de moins de 20 salariés
46% de personnes âgées de 44 à 55 ans	25% d'employeurs de plus de 100 salariés
55% ayant déjà une reconnaissance CDA	59% d'employeurs du secteur tertiaire
66% ayant une maladie autre que professionnelle	
74% ayant un handicap moteur (principalement)	
55% ayant le niveau CAP, BEP	

A noter : en Rhône-Alpes la part de femmes s'élève seulement à 46% et 57% des personnes ont un handicap lié à une maladie non professionnelle.

Cette publication « Somme toute » est un document développé au niveau régional et départemental à l'attention des professionnels de l'emploi et de l'insertion des personnes en situation de handicap.

Elle a été élaborée par l'équipe de l'Observatoire régional de l'emploi des personnes handicapées.

Réalisation : Brigitte CAYLA, chargée d'études statistiques.

Coordination : Claire PUTOUD, responsable de l'Observatoire.

Date de mise en ligne : juillet 2013.

Définitions :

Demandeurs d'emploi tenus de faire des actes positifs de recherche d'emploi :

Catégorie A : personnes sans emploi.

Catégorie B : personnes ayant exercé une activité réduite courte (i.e. de 78 heures ou moins au cours du mois).

Catégorie C : personnes ayant exercé une activité réduite longue (i.e. de plus de 78 heures au cours du mois).

Demandeurs d'emploi non tenus de faire des actes positifs de recherche d'emploi :

Catégorie D : personnes sans emploi, en stage, en formation, en arrêt maladie...

Catégorie E : personnes en emploi (par ex. : bénéficiaires de contrats aidés).

Pour plus d'informations...

INSEE Rhône-Alpes Conjoncture

Note de conjoncture n° 20, janvier 2013 - « Toujours pas d'élan ». Synthèse conjoncturelle du troisième trimestre 2012.

Publication téléchargeable sur www.insee.fr

Pôle emploi et le Crédoc

Enquête Besoins en Main-d'Œuvre 2013

Chambre de commerce et d'industrie Rhône-Alpes

Les chiffres clés de la Drôme, édition 2012-2013 sur www.drome.cci.fr

Conseil Général de la Drôme

Page économie sur www.ladrome.fr

Observatoire de l'emploi des personnes en situation de handicap - CRDI

L'emploi des travailleurs handicapés dans les trois fonctions publiques en Rhône-Alpes - Etat des lieux, données FIPFFP et CRDI - Déclarations 2011, effectifs au 1er janvier 2010.

Nous vous invitons également à consulter nos publications sur le site www.handiplace.org à la rubrique « Publications périodiques » de l'Observatoire ; vous y trouverez :

- Le « Tableau de bord 2013 – Statistiques et indicateurs du handicap et de l'insertion professionnelle en Rhône-Alpes »
- Le « Rapport annuel 2012 – Handicap et insertion professionnelle en Rhône-Alpes »
- Les fiches synthétiques « Portraits territoriaux » à l'échelon de la région, des 8 départements et des 27 ZTEF :
 - Sur la réponse à l'Obligation d'Emploi des Travailleurs Handicapés (DOETH)
 - Sur la Demande d'Emploi des Travailleurs Handicapés (DETH) et du tout public.
- Les « chiffres clés » Rhône-Alpes et départementaux
- Nos études thématiques

www.handiplace.org



CRDI - Centre Ressources Directh Idee
35, rue Georges Bonnet
26000 Valence
Tél. : 04 75 56 80 90



Email : observatoire@handiplace.org